



<http://avponthurin.blogspot.fr/>

Nouvelles de la Vallée du Ponthurin

Bulletin n°102

Peisey-Vallandry, le 8 décembre 2025

Chères amies, chers amis,

Au seuil de cette nouvelle année décisive pour le futur de notre station de Peisey-Vallandry en raison des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, nous vous engageons à participer à la vie de nos villages en vous inscrivant sur les listes électorales de nos deux communes. Vos voix pour un développement raisonné et raisonnable auront d'autant plus de poids ici localement que le nombre de votants est relativement faible ; elles auront donc un impact important.

1-Vie de l'association

A la suite de l'élection des nouveaux membres lors de notre assemblée générale du 12 août 2025, le nouveau conseil d'administration s'est réuni régulièrement en visio-conférence les 01/09, 06/10, 24/11 pour mieux faire connaissance, définir des pistes de travail, étudier les dossiers en cours et relancer les adhésions, en particulier auprès de jeunes générations.

Votre nouveau conseil d'administration élu le 12 août 2025 :

Composition du CA 2025 - 2026	Fonction	Adresse sur les villages	Hameau	Date élection	Mail	Lieu de résidence	Code Postal	Téléphone
REYMOND Bruno	Vice Président	Chalet Le Point du Jour	Vallandry	2023	bruno.reymond@outlook.com	Saint-Didier au Mont d'Or	69370	06 08 00 28 07
DEBATS Dominique	Trésorier	Les Myrtilles	Vallandry	2023	domdebats@sfr.fr	Saint Nazaire les Eymes	38330	06 12 70 50 29
QUEST Martine	Juriste	Le Tétras	Vallandry	2023	martine.quest@wanadoo.fr	Paris	75014	06 86 28 09 24
BARRET-BOISBERTRAND JF	Administrateur	La Darbella	Plan-Peisey	2023	jfbarret73@gmail.com	Myans	73800	06 71 91 60 86
DE SAINTILAN Jean	Administrateur	Chemin de Marmarin	Peisey-Village	2025	jean.desaintilan@euraxiel.fr	Antony	92160	06 12 13 59 75
HIBON Vincent	Administrateur	Chalet Hibon-Perrachon	Les Arches	2025	vhbon@free.fr	Paris	75006	06 84 34 63 15
JOUANNE Pierre	Administrateur	Chemin de Glaise	Villaret	2025	pierre.jouanne@gmail.com	Peisey-Nancroix	73210	06 79 07 66 63
LEVY Véronique	Administratrice	Les Arandelières	Plan-Peisey	2025	v.artslevy@gmail.com	Aulnay la rivière	45390	06 81 00 92 29
POLLET Jean-François	Administrateur	Aiguille des Glaciers 2	Vallandry	2023	POLLETJF@aol.com	Aix-les-Bains	73100	06 36 02 11 02
POLLET Nicolas	Administrateur	Aiguille des Glaciers 2	Vallandry	2025	npollet@aol.com	Lyon	69007	06 09 89 33 54
RENAUDIN Ivan	Administrateur	Chalet des Frères	Vieux-Plan	2023	ivrenaudin@gmail.com	Saint Cloud	92210	06 09 62 58 35
RENAUDIN Delphine	Administratrice	Chalet des Frères	Vieux Plan	2023	delphin.renaudin@gmail.com	Saint Cloud	92210	06 12 47 81 04
SANTONI Jean-Philippe	Administrateur	Chalet Emmanuelle	Plan-Peisey	2024	santoni.famille@wanadoo.fr	Boulogne-Billancourt	92100	06 80 48 16 63
WEMEL Laïla	Administratrice	Les Gentianes	Plan-Peisey	2025	lwemel@free.fr	Bordeaux	33000	06 72 14 16 66
WEMEL Pierre	Administrateur	Les Gentianes	Plan-Peisey	2023	wemel@orange.fr	Bordeaux	33000	06 51 50 54 55
QUEST Jean-Francois	Adhérent	Le Tétras	Vallandry		jfquest@wanadoo.fr	Paris	75014	06 80 40 96 86

Jean-François POLLET, ancien trésorier, nous a quitté le 10 octobre après une longue maladie. Nous tenons à exprimer nos bien chaleureuses condoléances à sa famille et à accueillir son fils Nicolas, désormais membre du conseil d'administration.

Faisons plus ample connaissance

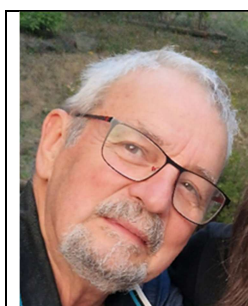


Jean-François BARRET-BOISBERTRAND (jfbarret73@gmail.com) : 81 ans, La Darbella à Plan-Peisey Résidant sur MYANS (Savoie). Ancien Directeur du Service Informatique du SDIS de la Savoie, moniteur de ski diplômé, pilote de planeur breveté, Activités : sport automobile (participation à + de 150 rallyes nationaux et internationaux, Directeur de Course FFSA), VTT, moto, planeur



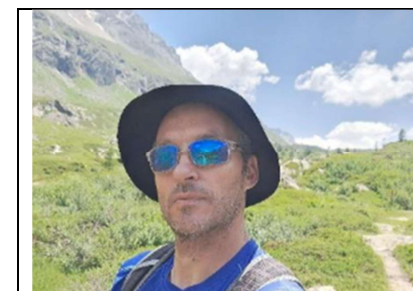
Dominique DEBATS (domdebats@sfr.fr) : Chalet « Les Myrtilles » à Vallandry. 73 ans, Région grenobloise. 3 enfants et 6 petits-enfants. Ski de piste (et rando occasionnellement), raquettes, randonnées. Retraité après une carrière dans les affaires internationales de projets de sous stations électriques.

Vincent HIBON (vhibon@free.fr) : Depuis 1963 aux Arches sur Peisey-Nancroix. Paris le reste du temps. Passionné d'histoire civile et religieuse des populations montagnardes.



Pierre JOUANNE (pierre.jouanne@gmail.com) : Résident principal à Peisey-Nancroix (le Villaret), 76 ans. Retraité de l'industrie automobile Renault. Précédemment adjoint au Maire de Peisey-Nancroix à l'urbanisme de 2014 à 2020. Actuellement secrétaire de l'association des habitants du Villaret. Randonnées pédestres, quelques treks et ski de piste, promenade en saison hivernale.

Véronique LEVY (v.artuslevy@gmail.com) : Les Arandelières à Plan-Peisey, 74 ans. Passions : natation, lecture et séjours ressourçant à la montagne. Maire d'un village du Loiret.



Nicolas POLLET (npollet@aol.com) : « Aiguille des Glaciers 2 » à Vallandry, 48 ans, région Lyonnaise. Ski l'hiver, rando trail l'été, à Vallandry dès que possible. Un bon moyen pour changer d'air et oublier mon activité de ressources humaines...

Martine QUEST (martine.quest@wanadoo.fr) : Le Tétràs à Vallandry et à Paris. 77 ans 2 enfants et 8 petits-enfants. Balades, randonnées, accueil ponctuel aux Vernettes en été. Juriste retraitée, créatrice d'un Cabinet de formation juridique des Professionnels de Santé et du Secteur Social.

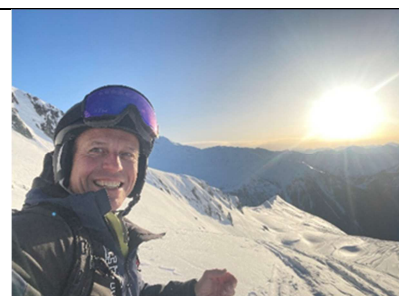


Delphine RENAUDIN (delphin.renaudin@gmail.com) : Chalet des Frères au Vieux Plan-Peisey, 58 ans, 5 enfants et 3 petits-enfants. Région parisienne, dans l'univers de la rénovation intérieur. 3 mandats dans ma commune des Hauts de Seine. Inscrite sur la liste électorale de Peisey. Vélo de route et de ville, marche et ski de rando, mais aussi lecture, tricots, chorale et jeux de société.



Ivan RENAUDIN (ivrenaudin@gmail.com) : Chalet des Frères au Vieux Plan-Peisey. Région parisienne, 64 ans. Heureux époux de Delphine. Dirigeant d'une entreprise travaillant dans les énergies renouvelables comme producteur indépendant d'électricité à partir du solaire photovoltaïque. Vote à Peisey-Nancroix. Passions/activités : œnologie, trail, course à pied, ski de rando et vélo.

Bruno REYMOND (bruno.reymond@outlook.com) : Chalet « Le Point du Jour » à Vallandry, 63 ans, région Lyonnaise. Ski piste et rando, randonnées, vélo de route. A présent semi-retraité après une carrière dans les logiciels de calcul scientifique (simulation numérique). Représentant élu des propriétaires de Vallandry au sein du conseil syndical de l'AFU (Association Foncière Urbaine).



Jean de SAINTILAN (jean.desaintilan@euraxiel.fr) : 83 chemin de Marmarin dans le village de Peisey, 62 ans. Famille Peiserote avec une arrière-grand-mère Blanche Poccard (Gabriello) et de Saintilan, une artiste du début du 20ème siècle, avec des parents Peiserots. Actuellement en région parisienne (Antony), dirigeant une entreprise dans le numérique. Très souvent à Peisey (ski piste et randonnée, champignons...) avec carte d'électeur sur Peisey-Nancroix.

Jean-Philippe SANTONI (santoni.famille@wanadoo.fr) : Chalets Emmanuelle à Plan-Peisey, 71 ans, région Parisienne. Séjours réguliers à Peisey en couple, en famille, avec enfants et petits-enfants ; randonnée, marche, tourisme régional, et ski (plus rarement).





Laïla WEMEL (lwemel@free.fr) : Résidence les Gentianes à Plan-Peisey, 68 ans, Bordeaux. Retraitée ayant quitté la région parisienne après de nombreuses années au sein de la Direction Financière EMEA d'une multinationale Informatique. Pilates, ski, marche, théâtre, opéra et...4 petits-enfants qui sont déjà fans de ski !



Pierre WEMEL (wemel@orange.fr) : Résidence les Gentianes à Plan-Peisey, 69 ans, Bordeaux. Ski, rando. Retraité après différentes responsabilités dans les domaines du Conseil, de la Formation, de l'Informatique, et des Marchés Publics. Musique, photo, aquarelle et surtout coaching de pitchouns.

2- Une saison d'hiver 2026 qui démarre très bien, mais des tendances préoccupantes

Avec les récentes importantes chutes de neige, plusieurs domaines ont décidé d'ouvrir plus tôt que prévu : le coup d'envoi de la saison a été donné le samedi 22 novembre 2025. Des ouvertures ont eu lieu dès le week-end des 29 et 30 novembre.

Si le taux d'occupation actuel affiche une avance confortable de 6,1% par rapport à l'an dernier, cette performance est presque exclusivement portée par des vacances de Noël plébiscitées, tandis que le cœur de la saison, en février, montre des signes de faiblesse et que le ski de printemps poursuit sa baisse.

Le mois de février, traditionnellement le pic de fréquentation, suscite l'inquiétude : le taux d'occupation global y est en recul de 0,4 point. En cause, des tarifs jugés trop élevés par une partie de la clientèle (française notamment) et un possible report vers le mois de janvier, qui lui est en hausse constante. Les semaines les moins chères y enregistrent les plus fortes progressions, attirant une clientèle attentive à son budget dans un contexte d'inflation. En dix ans, note G2A Consulting, alors que les prix à la consommation ont augmenté de 19%, les tarifs des forfaits de ski ont bondi de 33% et ceux des hébergements touristiques de 37%. Bien sûr l'offre d'hébergement et les charges ont aussi beaucoup changé. Cette montée en gamme de l'offre, si elle séduit une clientèle aisée, notamment pour le Nouvel An, où les prix ne semblent pas freiner la demande, contribue à exclure une partie des vacanciers et modifie en profondeur les habitudes de réservation. De fait, il y a dans les stations françaises de plus en plus d'étrangers et de moins en moins de français.

3-Venir au ski en mobilité douce

Nombreux sont les moyens de transport pour partir au ski : auto, train, autocar, avion, covoiturage. mais venir en train est sans conteste le plus souhaitable des déplacements non carbonés.

Renforcement des liaisons ferroviaires à destination des stations de ski :

- La SNCF propose le programme InOui : des lignes directes vers les plus grands domaines
- Les billets de TGV pas cher OUIGO vous permettent de voyager à petits prix



-Nouveauté : Travelski propose le Travelski Night Express, un train de nuit entre Paris et les Arcs : Vendredi 22h52-8h39, retour Samedi 21h33-6h40.

Il est possible de réserver un billet seul ou divers packages avec transfert en station, hébergement, skipass, matériel, tel l'offre de L'Arollaie à Plan-Peisey

Réservation : <https://www.travelski.com/travelski-night-express>

Des navettes station renforcées

Altibus est le premier site d'information et de réservation de bus navettes.

Pour Peisey-Vallandry, au départ de Landry gare : 8€ trajet simple, 14€ aller-retour. Voir site https://booking.altibus.com/Reservation?utm_source=com_client&utm_medium=email&utm_campaign=ouverture_ventes_hiver

Attention, certains transports peuvent être à la demande; réservation obligatoire

4-Evolution des remontées mécaniques

Dès décembre 2025, place à une toute nouvelle télécabine de Villaroger : moderne, rapide et confortable avec 10 places assises ! En seulement 6 min 45, elle relie le bas de Villaroger au pied du télésiège de Droset.

Au départ de la télécabine, un espace d'accueil flambant neuf vous attend avec point de vente, office de tourisme, école de ski, consigne à ski, magasin de sport, commerces, sanitaires,.....



Après la rénovation de l'espace d'accueil et la nouvelle télécabine, place à la version finale de la galerie des minéraux et à la nouvelle terrasse accessible au sommet de Transarc.

A l'intermédiaire, la galerie des minéraux vous invite à explorer les liens entre l'homme et les minéraux, avec un espace détente et des casiers à skis.

Au sommet, le Balcon sur les Nuages, est un amphithéâtre naturel parfait pour sortir le pique-nique.

Point sur le remplacement du Lonzagne

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) de la Région Rhône-Alpes vient de rendre un deuxième avis sur le projet du futur Lonzagne (Télévillage) le 21 novembre 2025.

Cet avis porte sur la qualité de l'étude d'impact présentée par le maître d'ouvrage et sur la prise en compte de l'environnement par le projet. L'avis n'est donc ni favorable, ni défavorable et ne porte pas sur son opportunité. Il vise à permettre d'améliorer la conception du projet, ainsi que l'information du public et sa participation à l'élaboration des décisions qui s'y rapportent.

La MRAE regrette qu'ADS ne réponde pas aux recommandations formulées dans le premier avis, ce qui est surprenant de la part d'une société qui dispose des moyens humains et financiers pour ce faire, ce qui fait penser à une manœuvre dilatoire pour retarder les travaux.

Voici la synthèse de l'avis :

L'opération portée par la société ADS domaine des Montagnes, située au sein de la station Les Arcs/Peisey-Vallandry, a fait l'objet de l'avis du 15 novembre 2024 [n°2024-ARA-AP-1757](#) de l'Autorité environnementale, dans le cadre de la première demande d'autorisation. L'opération, modifiée depuis, nécessitait d'actualiser l'étude d'impact. Elle comporte le remplacement de la télébenne de Lonzagne (débit 563 p/h) par la télécabine Village (débit 900 p/h) et les travaux de reprises de pistes de ski, sur environ 3,9 ha, réalisés à l'arrivée du télésiège du Derby et de la télécabine de Vallandry, sur la commune de Landry.

Pour l'Autorité environnementale, les enjeux de l'opération et du territoire sont les milieux naturels et la biodiversité, les risques naturels, la ressource en eau, les nuisances sonores et la santé humaine, le paysage et le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre.

Alors que le projet a connu plusieurs évolutions (l'augmentation des matériaux excédentaires, de la surface de défrichement, de la capacité de transport de la télécabine de 700 personnes par heure à 900 et la suppression de la création de la piste VTT), le maître d'ouvrage n'a pas saisi cette occasion de l'actualisation de l'étude d'impact pour répondre aux recommandations formulées dans le premier avis de l'Autorité environnementale. De plus, l'étude d'impact ne présente pas les alternatives étudiées, ni ne justifie les choix et évolutions retenus au regard des objectifs de protection de l'environnement. Sur la forme et pour une meilleure information du public, les parties actualisées de l'étude d'impact doivent apparaître distinctement, à l'aide, par exemple, d'un code couleur.

Afin d'évaluer au mieux les incidences sur l'environnement, le périmètre de l'évaluation doit inclure les différentes opérations prévues sur la station et en particulier le domaine skiable pour donner une vision du projet d'ensemble d'aménagement de la station, prenant en compte les différents développements prévus, notamment les aménagements « 4 saisons » ainsi que ceux inscrits dans la délégation de service public ou l'ensemble des opérations projetées présentant un lien fonctionnel avec le remplacement de la télébenne Lonzagne.

Par ailleurs, l'analyse quantitative des émissions de GES en phases travaux et exploitation doit être actualisée en prenant en compte les flux actuels et projetés d'usagers (locaux ou touristiques) induits par l'opération, en retenant des hypothèses majorantes plausibles.

Les fonctionnalités écologiques des habitats naturels de la zone de dépôt et les incidences sur les habitats favorables aux oiseaux ainsi qu'aux chiroptères sont à reconsidérer et les mesures d'évitement et de réduction à compléter afin de garantir la préservation des espèces à enjeux et de viser une restauration écologique des habitats. La quantification des impacts résiduels devra conduire à statuer sur la nécessité ou non d'une demande de dérogation à la protection des espèces.

En outre, afin d'analyser correctement les solutions techniques retenues et les mesures d'évitement, de réduction et éventuellement de compensation (ERC) qui en découlent et conclure sur les impacts environnementaux, un certain nombre d'éléments doivent être présentés dès ce stade : les études géotechniques complémentaires, la prise en compte des périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable du Grand Renard modifiés comme suite à l'établissement des rapports d'août et octobre 2025, l'étude acoustique ainsi que des compléments sur l'insertion dans le paysage proche et lointain, en période estivale et en période d'enneigement, de l'ensemble des opérations.

Enfin, le dispositif de suivi de l'opération doit être complété et étendu à l'ensemble des enjeux environnementaux et mesures ERC de l'opération et sur toute la durée des incidences.

L'ensemble des recommandations de l'Autorité environnementale est présenté dans l'avis détaillé.

Nous sommes donc dans l'attente des réponses d'ADS à ces recommandations, qui devraient se trouver dans le dossier d'enquête publique obligatoire à mener par la commune de Peisey-Nancroix, et dont les modalités et la date sont inconnues à ce jour.

Planning prévisionnel : travaux d'avril à octobre 2026 pour une ouverture en décembre 2026.

La Plagne a renouvelé le mardi 25 novembre 2025 sa confiance à la Compagnie des Alpes pour la gestion de la station.

L'altitude élevée de la station et sa connexion stratégique avec Les Arcs via le Vanoise Express assurent une attractivité durable et une résilience face au changement climatique. Première station de ski au monde avec 2,7 millions de journées skieurs (pour 57 000 lits touristiques), la Société d'aménagement de La Plagne (SAP), filiale de la Compagnie des Alpes et actuelle délégataire du contrat de délégation de service public, a été reconduite pour la gestion du domaine skiable de juin 2027 à 2052, alors que se profilent les renouvellements des contrats de Bourg-Saint-Maurice pour la partie centrale des Arcs en 2030 (les DSP de Peisey-Vallandry et Villaroger courant jusqu'en 2050).

Son dossier, conforme au cahier des charges du Syndicat intercommunal de la Grande Plagne (SIGP), affiche un chiffre d'affaires prévisionnel estimé entre 3,5 et 5 milliards d'euros et des investissements de l'ordre de 550 millions d'euros jusqu'en 2052. Soit une moyenne de plus de 22 millions d'investissements par an pour maintenir continuité, sécurité et performance des équipements et penser la diversification hiver comme été.

La CDA a su se montrer convaincante, en étant force de propositions comme la gratuité des forfaits de ski pour les 5-14 ans, le transport public de personnes par navettes gratuites ou en remontées mécaniques en cohérence avec les heures d'ouverture de la station, et l'exploitation de la piste de bobsleigh.

Le SIGP a aussi négocié des redevances pour un meilleur retour des recettes sur le territoire: les collectivités (La Plagne-Tarentaise, Aime-la-Plagne et Champagny-en-Vanoise) espèrent récolter plus de 15 millions d'euros de redevances liées aux performances du délégataire.

Avec ce type de gestion, les élus gardent le pouvoir de valider ou pas toute modification tarifaire, qu'ils veulent garder mesurée. Ce contrat est aussi novateur, par sa prise en compte de l'environnement. Signe des temps, il est fondé sur la sobriété énergétique, l'optimisation des installations, la préservation des milieux et la reforestation.. Non-extension du domaine skiable (des secteurs ont même déjà été rendus à la nature), respect de la faune et de la flore, programme zéro net carbone en 2030... étaient déjà d'actualité pour la SAP.

« La Plagne ne connaîtra pas de nouveaux lits, c'est la fin des constructions », a promis de son côté le maire de La Plagne-Tarentaise Jean-Luc Boch, opposé au surdéveloppement à l'échelle de sa commune.

5-Nouvelles immobilières

A Peisey-Village :

-La Municipalité de Peisey-Nancroix a décidé de réaliser une modification simplifiée du PLU pour imposer une servitude d'habitat permanent répertorié dans la zone 1AUA du Villaret qui a fait l'objet d'une ZAC sur l'intégralité du périmètre de cette zone. Votre association a adressé à la mairie et à la Préfecture , un avis défavorable en raison d'un dossier non convenablement finalisé. Il ne prend pas en compte, ni les garanties en matière de sécurité, ni l'ensemble des effets induits liés à la création d'habitats à vocation de résidences principales (et qui pourraient être détournées de l'objectif initial), ni une étude d'impact environnemental.

-Le projet REAL PIC dans le village



Projet déposé le 19/10/2023 sur un terrain de 832 m² situé à l'entrée du village de Peisey, en contrebas de l'église, rue des monts d'argent. La surface habitable est de 770 m² avec des bâtiments d'une hauteur de 12 m, obstruant la vue sur l'église classée par les monuments de France. Le projet fait l'objet d'un recours contentieux des voisins.

A Plan-Peisey

-Le Carré des Cîmes, rénovation et réhausse de deux étages du centre commercial est toujours en vente, mais très difficilement. La livraison annoncée en 2027 semble peu probable

-La mairie a délivré le 9 septembre un permis de construire pour un énorme programme immobilier à l'emplacement de l'Hôtel de la Vanoise



Il s'agit d'une résidence de tourisme de 7280 m² répartis à raison de 6953 m² de logements et d'un restaurant de 720 m² qui vient en remplacement de l'hôtel de la Vanoise de 2205 m² qui sera démolie.

-Evolution du dossier EDIFIM : (Projet situé au-delà du parking des Zéchières)

Nous vous avons adressé le 24 octobre une information sur ce dossier complexe.

Notre avocate vient de nous informer que les parties adverses (EDIFIM et la Mairie de Peisey-Nancroix) ont porté l'affaire en cassation auprès du conseil d'Etat. Celui-ci dispose d'un délai de trois mois pour sélectionner les pourvois (admis ou non) avant d'instruire et de communiquer aux autres parties les écritures du demandeur au pourvoi. A suivre...

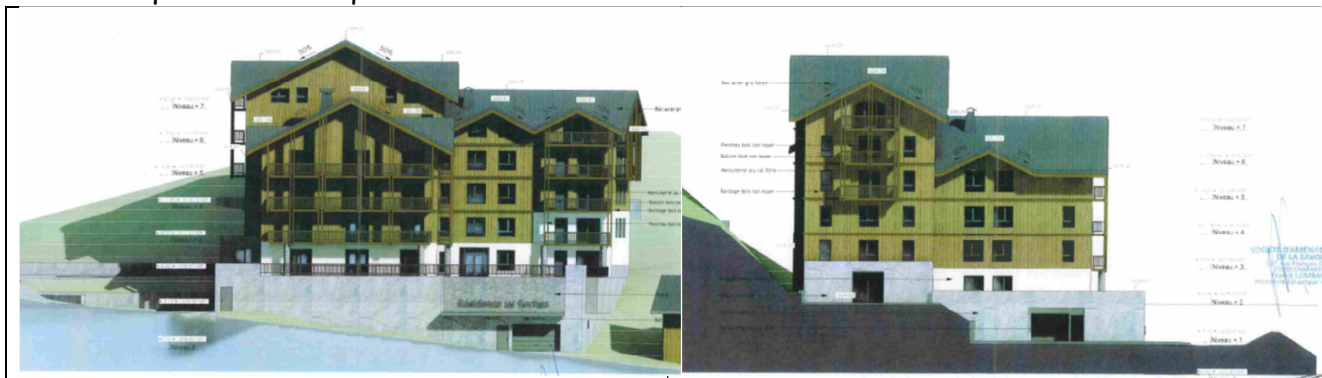
A Vallandry

-le projet de MV Résidences (sous le cinéma) a fait l'objet d'un recours contentieux des voisins. Le Rapporteur Public a communiqué ses conclusions le 18 novembre 2025 en donnant 6 mois au promoteur pour présenter un permis modificatif susceptible de régulariser plusieurs vices identifiés, notamment l'incomplétude du dossier ayant pu induire l'administration en

erreur: parkings, rétention des eaux pluviales, utilisation des m² au sein de la ZAC, cheminements piétonniers,.... Le jugement sera rendu courant décembre.

-Le bâtiment des saisonniers

Encore un important bâtiment situé en haut de Vallandry, 6 m au-dessus du bâtiment de l'AFU
A noter qu'avec ce projet une autorisation de défrichage a été donnée, déjà mise en œuvre, avec une quantité conséquente d'arbres arrachés.

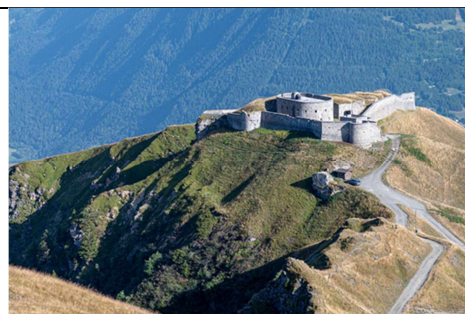


Le permis de construire a été déposé par la SAS, et le permis tacite accordé le 14/08/2025
Il s'agit de 2398 m² construits sur 8 niveaux 19m de haut comprenant 47 logements en location : 34 studios (saisonniers), huit 3 pièces et cinq 4 pièces pour les résidents permanents. 28 places de parking public au niveau 0 avec entrée indépendante à l'ouest.
En arrivant depuis Les Arcs par la route de secours, cet immeuble fera masse à l'entrée de la station.

A noter que l'aménagement de ce secteur, comprenant le bâtiment des d'ADS, le parking des travailleurs allant aux Arcs par la navette et le gros tas de gravats ne fait pas l'objet d'un projet clair de la mairie.

6-Coup de jeune au Fort de la Platte

Situé à près de 2 000 mètres d'altitude, ce fort du XIX^e siècle, témoin du système de défense *Séré de Rivières*, souffre de graves désordres structurels. Le projet vise à consolider l'édifice pour stopper sa dégradation, préparer sa réouverture sécurisée au public et valoriser son potentiel culturel et social d'ici à 2027.



Le Fort de la Platte a été sélectionné comme site départemental pour la Savoie dans le cadre de l'édition 2025 de la Mission Patrimoine. Annoncée ce 1^{er} septembre, cette nomination lui garantira un soutien financier issu du Loto du Patrimoine pour lancer des travaux de restauration urgents.

Confiée à Stéphane Bern, la Mission Patrimoine vise à identifier et financer la restauration de sites en péril sur tout le territoire français. Grâce à l'offre de jeux « Mission Patrimoine » de la FDJ, une partie des mises est reversée à la Fondation du patrimoine pour financer ces chantiers. Le montant de la dotation pour les sites départementaux comme le Fort de la Platte sera annoncé en fin d'année.

7-Vie locale

71-Tout savoir sur les élections municipales 2026 :

1-les dates clés

4 février 2026 Date limite pour l'inscription en ligne sur les listes électorales pour pouvoir voter aux municipales

6 février 2026

Date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux municipales

26 février 2026 à 18 heures

Date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour

2 mars 2026

Ouverture de la campagne électorale officielle

15 mars 2026

Premier tour de scrutin

16 mars 2026

Ouverture de la campagne électorale officielle pour le second tour

17 mars 2026 à 18 heures

Date limite de dépôt des candidatures pour le second tour

21 mars 2026 à 0 heure

Début de l'interdiction de diffusion de tracts et de tout message ayant le caractère de propagande électorale

21 mars 2026 à minuit

Clôture de la campagne électorale

22 mars 2026

Second tour de scrutin

2- demande de procuration 100 % en ligne

Le dispositif permettant d'établir une procuration de manière totalement dématérialisée vient d'être généralisé. Désormais, il est possible lors de tous les scrutins d'établir ou de résilier entièrement en ligne une procuration, à condition de disposer d'une identité numérique certifiée par France Identité.

Vous êtes libre de désigner la personne que vous souhaitez pour voter à votre place.

Vous pouvez ainsi **désigner une personne qui est inscrite sur la liste électorale d'une autre commune ou d'un autre consulat** que vous. Le jour du scrutin, l'électeur que vous avez désigné devra se rendre dans votre bureau de vote, pour voter à votre place. Cet électeur ne peut pas détenir plus d'une procuration établie en France. Tous renseignements :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18658>

Nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales de Landry ou de Peisey-Nancroix n'impacte nullement le lieu de sa résidence principale. On peut voter à Landry et garder sa résidence principale ailleurs. Il serait souhaitable que l'AVP connaisse le nombre de propriétaires électeurs dans les deux communes, susceptibles de peser sur les décisions municipales.

AVP : Bonjour Yannick, merci de m'accorder cet entretien. Vous passez une grande partie de vos soirées d'hiver et de printemps aux commandes d'un véhicule imposant, à savoir une dameuse, sur la station de Peisey-Vallandry et des Arcs. J'aimerais que vous me parliez de ce métier si particulier, au service des skieurs et de leur plaisir. Quel est d'ailleurs le terme exact de ce métier ?

Y V. : Officiellement « Conducteurs d'engins », mais on dit bien le plus souvent « dameurs ». Par ailleurs il y a deux spécialités : les dameurs « classiques » libres et les « treuillistes ». Personnellement, je suis « treuilliste ». Je travaille au treuil quasiment à 100% de mon temps. Sur le domaine, nous sommes environ 50 conducteurs d'engins dont une petite dizaine de « treuillistes » (2 à Peisey-Vallandry, 2 aux Arcs 1600/1800, 1 renfort, 1 à Villaroger, 2 aux Arcs 2000).



AVP : Pouvez-vous me décrire une soirée type ?

Y V. : Notre « journée » commence vers 16/17h (selon la saison) avec un briefing de notre chef d'équipe sur l'évolution du manteau neigeux depuis la veille, et les conditions météorologiques des heures à venir, sur la base des informations transmises régulièrement par les pisteurs avec lesquels il est en rapport constant. Puis nous sont communiqués les différents travaux du jour à réaliser.

Les principales tâches qui nous sont confiées sont :

- Le réaménagement d'une piste
- L'étalement de la neige de culture sur les pistes
- L'entretien courant des pistes les plus fréquentées (rouges)
- Le travail des bourrelets
- Et toutes les tâches destinées à rendre le manteau neigeux le plus homogène possible

A l'issue de ce briefing, nous attendons le feu vert des pisteurs qui ont fermé les pistes de manière à assurer la sécurité des skieurs. (ndlr : on ne répétera jamais assez que ces engins, en dépit de toute la vigilance et du professionnalisme de leurs conducteurs représentent des dangers très importants pour les skieurs et randonneurs).

Puis nous partons pour les objectifs du jour.

AVP : Est-ce que vous exercez toujours sur les mêmes zones, ou y a-t-il un roulement au sein de l'équipe de dameurs ?

Y V. : Nous fonctionnons en « 4/2 » : 4 jours d'activité, 2 jours de repos. On partage les pistes avec les autres collègues mais dans des secteurs bien définis (pour moi Peisey-vallandry et les Arcs) de manière à avoir la meilleure connaissance des spécificités des lieux. Ceci est

d'autant plus vrai pour les treuillistes qui doivent parfaitement maîtriser les points d'ancrage (tripodes et autres systèmes).

AVP : Quelle place tient la sécurité et comment cela se traduit-il concrètement ?

Y V. : La sécurité, en particulier la sécurité des skieurs mais aussi des professionnels est la priorité absolue.

Toutes les équipes sont centrées sur cette priorité ; pisteurs, dameurs, chefs d'équipe, perchistes, chefs de quart, techniciens.

La chaîne de sécurité doit être assurée à tout moment. Par exemple, sans le feu vert des pisteurs nous ne sommes pas autorisés à travailler.

L'attention est focalisée en priorité sur la sécurité des skieurs (tardifs ou randonneurs nocturnes en particulier).

AVP : J'aimerais que vous me reparliez de votre métier de « Treuilliste ». Comment cela se passe-t-il ? A quoi devez-vous faire le plus attention ?

Y V. : Le métier de treuilliste est réservé aux zones les plus pentues et isolées. Les moments les plus délicats sont l'accrochage et le décrochage du treuil.



Avant de procéder à l'accrochage, nous contactons par radio le chef d'équipe en lui précisant le lieu où l'on se trouve et les conditions locales du moment. Il nous autorise alors à descendre de la machine et aller nous accrocher. On confirme alors l'accrochage, puis nous remontons sur l'engin et mettons le câble en tension par la mise en route du treuil

Nous devons en permanence être en contact avec le PC, car la nuit, par moins 10 degrés en haut d'une piste isolée, la moindre petite blessure peut se transformer en incident plus grave. Le câble ne fait que 12 mm de diamètre mais 1km200 de longueur et peut exercer une traction jusqu'à 5 tonnes. Cela permet de travailler sur de fortes pentes mais aussi de drainer de très grandes quantités de neige (on « treuille la piste »), tout en assurant la sécurité de l'engin et du conducteur et éviter de « partir en luge ». On imagine difficilement l'énorme quantité de neige que les skieurs font descendre dans la journée. Nous sommes là le soir « pour remonter cette neige » (ndlr : un peu comme les anciens remontaient à la force des bras au printemps la terre sur leur parcelle après que les intempéries d'hiver l'aient entraîné plus bas - cf le documentaire "**Peisey je me souviens**" d'**Alain Richermoz** qui retrace l'histoire de Peisey-Nancroix).

Nous devons prêter une grande attention à la surveillance et à l'entretien du câble. De par sa longueur, ses efforts de traction et son abrasion sur les poulies et le terrain il se fragilise. Il se « détoronne », il s'effiloche en quelques sortes. On doit être vigilant pour éviter la rupture.

Régulièrement lorsqu'on constate ce phénomène d'usure, on sectionne préventivement la portion altérée en réutilisant la partie saine.

Sur la station, la particularité est que nous utilisons des câbles très longs sur des pistes très longues. Très vite, la nuit qui plus est, nous ne voyons plus ce câble si fin, ni les potentiels skieurs attardés ou randonneurs de nuit qui prennent des risques considérables. J'ai souvent en tête que ces câbles sont un peu comme un fil à couper le beurre. Quasi invisibles, ils peuvent porter des préjudices considérables aux skieurs attardés. Des accidents dramatiques se sont d'ailleurs produits dans d'autres stations. D'où les précautions prises par les pisteurs à la fermeture et les multiples signalisations de danger lorsque nous intervenons.

Le plus grand risque vient des randonneurs nocturnes qui souvent ne sont pas conscients des dangers qu'ils courent. En un mot : la nuit, pistes fermées en traitement : DANGER !

AVP : Et la panne de dameuse, est-ce que cela est déjà arrivé, à vous-même ou un collègue ?

Y V. : Cela arrive, mais les engins sont de plus en plus fiables. Les points les plus délicats sont les câbles.

AVP : Qu'est-ce qui vous attire le plus dans ce métier ?

Y V. : La montagne, l'amour de la neige, du ski, le plaisir de préparer le terrain pour procurer un maximum de plaisir aux skieurs le lendemain... Un amour de la solitude, et un amour des engins de plus en plus sophistiqués et de la conduite sur neige qui est si particulière. Cette ambiance, cette solitude la nuit est si singulière... On va croiser des animaux, des choses et phénomènes que personne ne voit. C'est un peu l'envers du décor qui s'offre à nous quotidiennement. Les nuits de pleine lune on peut admirer des paysages magnifiques. On va être dans le froid, dans la neige,... c'est vraiment l'amour de la neige. Si on n'est pas passionné de ces espaces, de la solitude, de la montagne, de la neige, cela ne peut pas marcher, c'est sûr...

AVP : Qu'est ce qui vous a amené à choisir ce métier ? un rêve d'enfant ? la solitude près des étoiles en pleine nature ? l'adrénaline ? le hasard ?

Y V. : C'est un peu en effet un rêve de gosse ; on voyait ces énormes machines tourner sur le domaine, et cela se transforme en amour de la montagne et des engins.

Pour y arriver, il faut d'abord faire un petit bout de chemin pour prouver qu'on peut avoir une place. Ce n'est pas forcément évident. Les places sont rares.

J'ai commencé aux remontées mécaniques, au départ d'un télésiège, et au bout de quelques temps il y a eu une opportunité qui s'est présentée et je l'ai saisie pour devenir dameur. Je vais attaquer ma 24 ème saison et la 21 ème en tant que dameur, un petit bail maintenant... la passion est toujours là.

AVP : Le réchauffement climatique a-t-il une influence sur votre métier? est-il menacé ?

Y V. : Oui et non. Il faut s'adapter à toutes les conditions climatiques. Quoiqu'il arrive un dameur doit savoir traiter toutes les neiges, au fil des saisons et des années. La tendance climatique est présente mais on a la chance d'avoir encore beaucoup de neige et puis il y a la neige de culture qui complète et pérennise les fins de saison. En 20 ans il y a surtout des changements au niveau des variations de température. Les principes de base du métier n'ont pas trop changés. On est toujours là pour collecter et compacter la neige.

AVP : Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaiterait devenir dameur ? comment se forme-t-on à ce métier ?

Y V. : Tout d'abord être passionné de la montagne et de la neige. Maintenant il y a des Ecoles des métiers de la montagne (à Moutiers par exemple) pour découvrir et approcher le métier, mais l'essentiel c'est la passion.

AVP : Un grand merci pour cet entretien chaleureux et très intéressant Yannick et à bientôt peut-être sur les pistes mais de jour uniquement lors d'un de vos congés, et surtout pas la nuit, le message est bien passé ...

73-Un nouvel interlocuteur à l'Office de Tourisme



Depuis septembre 2025, Loris PARISOT est chargé au sein de l'Office de Tourisme de Peisey-Vallandry des relations propriétaires et de la Qualité Tourisme.
Titulaire d'un master en Géographie et Montagne de l'Université de Savoie Mont-Blanc, Loris dispose d'une expérience variée dans le domaine du tourisme. Il est joignable à l'adresse :
lp@peisey-vallandry.com

Bonnes vacances, Belles Fêtes de Noël et de Nouvel An, et bon ski !